



## Conditions d'inscription 2025/2026

Nous vous souhaitons la bienvenue chez Archimède !

Les inscriptions à nos cours de natation et d'aquagym se font en ligne sur notre site internet [www.archimede.asso.fr](http://www.archimede.asso.fr).

Votre inscription est un engagement définitif. Aucun remboursement ni partiel ni total ne sera effectué quel que soit le motif de votre demande d'annulation d'inscription.

→ Si vous ne souhaitez pas payer en ligne par carte bancaire, vous pouvez venir vous inscrire et payer sur place, à la permanence d'Archimède, par espèces, chèques, chèques vacances ou coupons sport ANCV. Vérifier bien nos horaires d'ouverture sur notre site internet.

Si vous souhaitez payer par chèque, vous pouvez effectuer un paiement échelonné en 3 chèques pour un montant dépassant 200 €. Vous devez fournir **TOUS** les chèques datés du jour de l'inscription.

**Dans tous les cas, votre place ne sera bloquée que par le paiement en ligne. Aucune réservation ne sera acceptée par téléphone.**

L'adhésion de 10 € est obligatoire et renouvelable à chaque saison. Les frais d'adhésion ne sont pas remboursables.

→ Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la natation de loisirs est obligatoire pour tous les cours adultes, bébé et enfants, ainsi qu'une photo d'identité.

→ Pour garantir une pédagogie attentive et respectueuse de votre rythme, nous limitons le nombre d'élèves par groupe. Vérifiez bien votre niveau avant de vous inscrire et en cas de doute appelez nous, nous vous orienterons au mieux.

Votre inscription vous offre l'accès à la ou les séances choisies (jour et heure fixe) mais votre maitre-nageur se réserve le droit de vous réorienter sur un cours mieux adapté à votre niveau.

Votre présence régulière aux séances est garante de votre progression. Aucun changement de groupe, pour convenance personnelle, ne pourra être accordé. Les séances manquées pour des raisons personnelles (médicale ou autre) ne peuvent être ni rattrapées ni remboursées.

→ Nos cours s'arrêteront pendant les vacances scolaires de la zone C (Paris) et les jours fériés. Vous pouvez consulter les dates des séances de votre session sur votre compte Archimède, onglet Mes séances.

→ En cas de grève, de fermeture technique ou sanitaire de la piscine, nous enverrons un texto ou un e-mail pour vous prévenir et nous essaierons **dans la mesure du possible** de vous proposer une séance de remplacement sur un autre cours.

En cas de fermeture prolongée de la piscine, un remboursement forfaitaire pourra vous être proposé. Afin d'assurer la pérennité de notre Association, aucun remboursement intégral ne sera effectué.

Votre participation au cours est soumise aux conditions d'accueil en vigueur, et notamment au protocole sanitaire, dans la piscine où vous êtes inscrit. En cas de non-respect de la réglementation, l'accès au bassin vous sera refusé et la séance sera considérée comme perdue.

En vous inscrivant à nos cours de natation ou d'aquagym, vous acceptez nos Conditions d'inscription en vigueur et vous vous engagez à respecter notre Charte des Adhérents.